PLAINE COMMUNE (Ile-de-France)

Politique de soutien à la mutualisation et à l'accès au foncier des acteurs de l'ESS

Trajectoire de l'ESS dans la politique de la ville

Établissement Public Territorial (EPT) en Seine Saint Denis, Plaine Commune mène depuis de nombreuses années une politique en faveur du développement de l'ESS sur le territoire en vue d'utiliser le potentiel de ces acteurs pour le développement des quartiers et d'élargir le nombre d'habitants touchés. En effet, une grande partie du territoire relève des zones dites « politique de la ville » avec une population en situation difficile au regard de la moyenne en Ile-de-France. Le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire fait l'objet d'une volonté politique forte et ce depuis le premier plan en 2005 dans le cadre d'un Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique liant Plaine Commune et la Région. Cette politique se traduit par la construction d'un réseau de partenaires sur le territoire (Coopaname, Cigales, Maison de l'Initiative Economique Locale, etc.), la consolidation des filières de l'ESS et la mise en oeuvre de programmes d'actions en faveur notamment de la culture et la création, du développement durable.

Dans le cadre du plan d'action ESS 2013-2016, Plaine Commune a ouvert la porte aux expérimentations pour inciter les pratiques coopératives et encourager le développement d'activités et services innovants. Cette politique s'est traduite notamment dès 2014 par un appel à Manifestation d'Intérêt pour encourager l'émergence de consortium d'acteurs en Pôles Territoriaux de Coopération Économique, comme le PHARES (voir ci-après).

Un deuxième axe fort de ce plan d'action s'est ouvert par une réflexion avec les bailleurs sociaux, les collectivités, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Établissement Public Foncier pour identifier des modalités de facilitation de l'accès au foncier (locaux, terrains). En 2018, un Appel à Manifestation d'Intérêt vient renforcer les actions initiales pour la création d'un pôle entrepreneurial dédié à l'ESS au sein de l'éco-quartier de l'Ile Saint Denis dans le cadre d'un vaste projet de réhabilitation de la zone sur des espaces plurifonctionnels (logement, activités économiques, commerces, etc.).

©Florian Gernan

Vers une politique foncière inclusive

L'appel à manifestation d'intérêt marque un pas supplémentaire dans la considération de la place que l'économie sociale et solidaire doit occuper dans la politique de la ville et le

développement économique du territoire. Lancé en 2018, cet appel entend inscrire la construction d'un écoquartier situé en zone prioritaire dans une dynamique nouvelle autour de l'éco-mobilité (« quartier sans voiture ») et encourager l'émergence d'actions et de projets locaux sur la thématique. Jouant sur la mixité des espaces, Plaine Commune a également inscrit les acteurs de l'ESS du territoire comme une cible prioritaire en réservant l'aménagement de locaux à leur usage exclusif (380m² au coeur de la centrale de mobilité) dans une perspective d'implantation durable.

Pour les candidats, deux conditions principales : jouer la carte de la complémentarité de services en n'engageant pas d'activités commerciales (pas de bail commercial possible) déjà existantes sur l'écoquartier et travailler au développement du territoire en interagissant avec les habitants du Grand Quartier Sud, les élus et acteurs locaux (PTCE notamment). L'accès au local peut être accordé à un collectif chargé de son animation et de la redistribution de l'espace pour d'autres acteurs ou à des porteurs individuels (dans un principe de subdivision préalable de l'espace) moyennant un loyer modéré.

Il n'est pas prévu de participation financière au fonctionnement mais à l'aménagement intérieur (cofinancement par le FEDER). Plaine Commune veillera au respect des conditions, notamment en matière d'utilité sociale (inclusion, appui au développement, coopération et mutualisation). Cette démarche s'articule par ailleurs avec une politique d'appui aux acteurs du secteur de l'ESS au moyen d'appels à projets réguliers, dotés d'une enveloppe de 70 000€ pour 2018.

Le PHARES, projet inspirant sur le territoire

Le PHARES (Pôle d'Hospitalité des Activités à Rayonnement Écologique et Solidaire) est une SCIC reconnue Pôle Territorial de Coopération économique implanté sur le territoire dont le projet repose sur la création d'un carrefour d'initiatives économiques et associatives. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective d'une dizaine d'acteurs mus par un besoin de mutualiser leurs moyens (locaux, réseaux, expertises) et par l'envie de travailler ensemble avec l'animation de temps d'échanges, d'espaces collectifs (jardin partagé). Il regroupe ainsi des chantiers école, des associations et collectifs d'entrepreneurs partageant une même vision et des valeurs communes autour de solidarité, d'écologie et d'entraide et de l'innovation citoyenne au service des habitants du territoire. L'association Halage, propriétaire des locaux, les loue à la SCIC qui en assure la gestion pour les différentes activités (location d'espaces, animation d'événements) et les travaux.

Contact

Patrick Vassallo,
conseiller territorial délégué à l'ESS
Marianne Villain,
chargée de mission ESS
marianne.villain@plainecommune.com.fr
01.55.93.63.21